

Journée d'études : Le traitement judiciaire des séparations conjugales : comparaison France/Québec

Journée d'études du pôle genre de l'IRISSO organisée par l'équipe RUPTURES

(ANR- 12-JSH1-003-01 & ANR-10-IDEX-0001-02-PSL*)

Le traitement judiciaire des séparations conjugales : comparaison France/Québec

Lundi 5 mai 2014

Université Paris-Dauphine, salle A 711

9H30 : Café, accueil des participant-e-s

10H : Introduction de Sibylle Gollac (CNRS-IDHE) et Céline Bessière (IRISSO-U. Paris Dauphine)

10H30 : Hélène Steinmetz (ENS) : « Les juges français et québécois sont-ils des *street level bureaucrats* ? »

Discussion : Thierry Kirat (CNRS-IRISSO)

11H45 : Émilie Biland (U. Laval) et Gabrielle Schütz (UVSQ-Printemps) : « Les conjoints non-mariés ont-ils des droits ? Le traitement judiciaire, académique et médiatique d'une affaire québécoise »

Discussion : Vanessa Codaccioni (U. Paris 8-CRESPPA-CSU)

13H déjeuner

14H : Émilie Biland (U. Laval) et Gabrielle Schütz (UVSQ-Printemps) : « Tels père, telles mères ? La production des déviances parentales par la justice familiale québécoise »

Discussion : Sandrine Garcia (IRISSO-U. Paris Dauphine)

15H30 : Céline Bessière (IRISSO-U. Paris Dauphine), Benoît Coquard (GRESOCO-U. de Poitiers) et Sibylle Gollac (CNRS-IDHE), « Ce que la classe fait au genre. Le cas des affaires familiales en France »

Discussion : Catherine Achin (U. Paris Est Créteil, CRESPPA-CSU)

17H : Conclusion Sophie Bernard (IRISSO-U. Paris Dauphine)